



Jours ouvrables, jours ouvrés, je m'y perds !

Par **denonorette**, le **15/04/2009** à **16:00**

Bonjour,

J'ai tenté de trouver la réponse à ma question sur plusieurs site internet, mais plus je lis de documentation, plus je m'embrouille le cerveau !

Pourtant, ma question est plutôt simple, mais je crois que j'ai besoin d'une explication ultra-simplifiée... !

Alors voilà, l'entreprise qui vient de m'embaucher est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

J'ai été recrutée en février, ce qui fait qu'à la fin de la periode de cumul de congés, en mail, j'aurais un droit à congés de 10j.

Jusque là, aucun probleme.

Apparamment, ils fonctionnent sur le principe du "pour prendre une semaine complète de congés, il faut poser 6 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi)".

J'avoue ne pas vraiment comprendre pourquoi on doit poser 6 jours alors qu'on en travaille 5, mais soit.

Là où je ne parviens pas à trouver ma réponse, c'est pour cette situation :

Le 14 juillet tombe un mardi cette année. J'ai posé mon lundi pour pouvoir avoir un weekend de 4 jours.

Est-ce que le samedi me sera aussi décompté ou pas ?

Merci beaucoup pour votre aide ! Je m'arrache les cheveux de ne pas comprendre !

:)

Par **caromaiwen**, le **15/04/2009 à 16:34**

Bonjour

Non dans ce cas le samedi ne sera pas décompté par contre si le jour férié tombe un jeudi et que vous voulez prendre le vendredi, là le samedi sera décompté.

Par **Visiteur**, le **15/04/2009 à 20:49**

bonsoir,

[fluo]J'avoue ne pas vraiment comprendre pourquoi on doit poser 6 jours alors qu'on en travaille 5, mais soit. [/fluo]

pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ????

il existe 2 méthodes de calcul des congés...

la méthode en jours ouvrables (tous les jours de la semaine du lundi au samedi)
soit 6 jours....

elle donne droit à 2.5 jours de congés par mois soit 30 jours par an (ce qui correspond à 5 semaines entières)...

quand on pose les congés on pose 6 jours (lundi au samedi) pour arriver à nos 30 jours soit 5 semaines complètes.

la méthode en jours ouvrés (du lundi au vendredi) soit 5 jours

elle donne 2.08 jours de congés par mois soit 25 jours par an (ce qui correspond à 5 semaines)

quand on pose les congés on pose 5 jours (lundi au vendredi) pour arriver à nos 25 jours soit 5 semaines complètes

tout dépend des entreprises.. mais en principe on compte en jours ouvrables....

[fluo]Je m'arrache les cheveux de ne pas comprendre ! [/fluo]

avant de devenir chauve.... encore une petite explication...

vous partez en congés le vendredi soir... (le premier samedi ne comptera pas, car on estime que vous partez le lundi en congés... mais par contre le samedi suivant comptera....)